



## Fiche de données de sécurité

Copyright, 2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Ce produit est défini comme étant un article selon Reach et ne nécessite pas de Fiche de Données de Sécurité selon l'article 31 du Règlement n° 1907/2006. Puisque une FDS n'est pas requise, ce document ne contient pas toutes les informations qui sont obligatoires pour les FDSs de substances et mélanges selon REACH.

|                          |            |                                           |                   |
|--------------------------|------------|-------------------------------------------|-------------------|
| <b>Référence FDS:</b>    | 34-2286-2  | <b>Numéro de version:</b>                 | 1.00              |
| <b>Date de révision:</b> | 06/04/2023 | <b>Annule et remplace la version du :</b> | Emission initiale |

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M (TM) Scotch Brite(TM) Surface Conditioning AVFN, AF, Rolls, Sheets, Hand Pads

#### Numéros d'identification de produit

UU-0096-1937-8      UU-0096-2069-9

7100182510      7100182465

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

##### - Utilisations identifiées:

Produit abrasif

#### 1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

|                      |                                                                        |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------|
| <b>ADRESSE:</b>      | 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX |
| <b>Téléphone:</b>    | 01 30 31 61 61                                                         |
| <b>E-mail:</b>       | tfr@mmm.com                                                            |
| <b>Site internet</b> | <a href="http://3m.quickfds.com">http://3m.quickfds.com</a>            |

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### CLASSIFICATION:

Le matériel est exempté du règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

**2.2. Eléments de l'étiquette****Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE**

Ne s'applique pas.

**Note sur l'étiquetage**

Les produits devraient être marqués avec les pictogrammes de sécurité tels que recommandés par la FEPA (Fédération des Fabricants Européens d'Abrasifs).

**2.3 .Autres dangers**

Inconnu

**3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Ne s'applique pas.

**3.2. Mélanges**

| Ingrédient         | Identifiant(s)                           | %       | Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]       |
|--------------------|------------------------------------------|---------|------------------------------------------------------------------|
| Oxyde d'aluminium  | (N° CAS) 1344-28-1<br>(N° CE) 215-691-6  | 30 - 60 | Substance avec une limite nationale d'exposition professionnelle |
| Résine polymérisée | Mélange                                  | 10 - 30 | Substance non classée comme dangereuse                           |
| P.A. Fibre         | Mélange                                  | 10 - 30 | Substance non classée comme dangereuse                           |
| Talc               | (N° CAS) 14807-96-6<br>(N° CE) 238-877-9 | 7 - 13  | Substance non classée comme dangereuse                           |

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

**4. PREMIERS SOINS****4.1. Description des premiers secours:****Inhalation:**

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

**Contact avec la peau:**

Laver avec du savon et de l'eau. Si des signes / symptômes se développent consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion:**

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

**4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:**

Aucun symptôme ou effet critique. Voir section 11.1, informations sur les effets toxicologiques.

**4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Non applicable.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1. Moyens d'extinction:**

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:**

Aucun inhérent à ce produit

**Décomposition dangereuse ou sous-produits**

**Substance**

Monoxyde de carbone

Dioxyde de carbone

**Condition**

Pendant la combustion.

Pendant la combustion.

**5.3. Conseils aux pompiers:**

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Évacuer la zone. En cas de déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:**

Non applicable

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Non applicable

**6.4. Références à d'autres sections:**

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

## 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Éviter le contact de la peau avec le matériau chaud. Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Éviter l'inhalation des poussières pendant le sablage, le meulage ou l'usinage. Si le produit est abîmé il peut se déchirer et provoquer de graves blessures aux yeux ou au visage. Bien vérifier qu'il n'y ait pas de craquelures ou de fissures avant utilisation, sinon le remplacer. Porter toujours une protection pour les yeux et le visage pendant les opérations de sablage ou meulage ou à proximité de ces zones de travail. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Peut se former au cours du traitement des poussières combustibles. Au contact d'une source d'ignition, les nuages de poussières de ce matériau peuvent être explosibles. L'entretien de routine doit être fait pour assurer que les poussières combustibles ne s'accumulent pas sur les surfaces. Des poussières combustibles peuvent se former par action de ce produit sur un autre substrat. La poussière générée par le substrat durant l'utilisation de ce produit peut être explosive si présente en quantité suffisante avec une source d'ignition. Les dépôts de poussière ne devraient pas pouvoir s'accumuler sur les surfaces, à cause du potentiel d'explosions secondaires.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:**

Pas d'exigences spécifiques concernant le stockage.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):**

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

## 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**8.1. Valeurs limites d'exposition:****Limites d'exposition professionnelle**

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

| Ingrédient                                                                                                               | Numéro CAS | Agence:      | Type de limite                        | Informations complémentaires: |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|--------------|---------------------------------------|-------------------------------|
| Oxyde d'aluminium                                                                                                        | 1344-28-1  | VLEPs France | VLEP (8 heures): 10 mg/m <sup>3</sup> |                               |
| VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984) |            |              |                                       |                               |
| VLEP                                                                                                                     |            |              |                                       |                               |
| Valeurs limites de moyenne d'exposition                                                                                  |            |              |                                       |                               |
| /                                                                                                                        |            |              |                                       |                               |

**Valeurs limites biologiques**

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

**Les procédures de surveillance recommandées:** Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

**8.2. Contrôles de l'exposition:****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Fournir une ventilation locale extractive appropriée pendant le sablage, le meulage ou l'usinage. On recommande que tous les équipements de contrôle des poussières (comme la ventilation extractive locale), les équipements de process et les systèmes de transport de matériel impliqués dans la manipulation de ce produit soient évalués pour le besoin sécurité de protection d'explosion. Les sécurités reconnues incluent des conduits de compensation d'explosion, des systèmes de suppression d'explosion et des environnements de process déficients en oxygène. Assurer que les systèmes de manipulation des poussières (comme les conduits d'échappement, les collecteurs de poussières, les équipements de fabrication) sont conçus pour empêcher l'échappement des poussières dans la zone de travail (c'est-à-dire, aucune fuite de l'équipement). Evaluer le besoin d'un équipement électrique classé.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)****Protection des yeux/du visage:**

Pour réduire le risque de blessure au visage ou aux yeux, porter toujours des lunettes de protection et une protection respiratoire pendant le travail de sablage ou de ponçage ou à proximité de ces lieux de travail. Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:  
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

**Protection de la peau/la main**

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Porter des gants appropriés pour minimiser le risque de blessure cutanée avec les poussières ou un contact physique durant le ponçage ou le sablage.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

| Matériel            | Epaisseur (mm)             | Temps de pénétration       |
|---------------------|----------------------------|----------------------------|
| Caoutchouc nitrile. | Pas de données disponibles | Pas de données disponibles |

#### Protection respiratoire:

Évaluer les concentrations d'exposition de tous les matériaux impliqués dans le processus de travail. Tenir compte du matériau abrasé lors de la détermination de la protection respiratoire appropriée. Sélectionner et utiliser des respirateurs appropriés pour éviter une surexposition par inhalation.

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

#### Dangers thermiques

Porter des gants anti-chaleur lors de la manipulation de cette matière pour éviter des brûlures thermiques.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

|                                        |                                             |
|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| Etat physique:                         | Solide                                      |
| Aspect physique spécifique::           | Non tissé moucheté.                         |
| Couleur                                | Marron                                      |
| Odeur                                  | Inodore                                     |
| Valeur de seuil d'odeur                | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point de fusion / point de congélation | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point/intervalle d'ébullition:         | <i>Non applicable.</i>                      |
| Inflammabilité (solide, gaz):          | Non classifié                               |
| Limites d'inflammabilité (LEL)         | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Limites d'inflammabilité (UEL)         | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Point d'éclair:                        | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température d'inflammation spontanée   | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Température de décomposition           | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| pH                                     |                                             |
| Viscosité cinématique                  | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Hydrosolubilité                        | <i>Non applicable.</i>                      |
| Solubilité (non-eau)                   | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Coefficient de partage n-octanol / eau | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Pression de vapeur                     | <i>Non applicable.</i>                      |
| Densité                                | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité relative                       | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Densité de vapeur relative             | <i>Non applicable.</i>                      |

### 9.2. Autres informations:

#### 9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

|                              |                                             |
|------------------------------|---------------------------------------------|
| Composés Organiques Volatils | <i>Pas de données de tests disponibles.</i> |
| Taux d'évaporation:          | <i>Non applicable.</i>                      |

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

**10.1 Réactivité:**

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

**10.2 Stabilité chimique:**

Stable.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses:**

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

**10.4. Conditions à éviter:**

Non déterminé

**10.5 Matériaux à éviter:**

Non applicable

**10.6. Produits de décomposition dangereux:**

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008**

**Les signes et symptômes d'exposition**

**Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:**

**Inhalation:**

La poussière provenant d'opération de ponçage, abrasion, manipulation mécanique peut provoquer une irritation du système respiratoire. Les signes/symptômes peuvent inclure toux, éternuement, écoulement nasal, maux de tête, enrouement, douleur au niveau du nez et de la gorge.

**Contact avec la peau:**

Irritation mécanique de la peau: les symptômes peuvent inclure démangeaisons et rougeurs.

**Contact avec les yeux:**

Irritation oculaire d'ordre mécanique: les symptômes peuvent inclure irritation, rougeurs, éraflure de la cornée et larmoiements.

**Ingestion:**

Aucun effet sur la santé connu.

**Autres effets de santé:**

**Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:**

Pneumoconiose(cas général): les symptômes peuvent inclure toux persistante et insuffisance respiratoire.

**Information complémentaire:**

Ce document couvre uniquement le produit 3M. Pour une évaluation complète, lors de la détermination du degré de danger, le matériau abrasé doit être également pris en compte.

**Données toxicologiques**

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Toxicité aigüe**

| Nom               | Route                                           | Organismes | Valeur                                          |
|-------------------|-------------------------------------------------|------------|-------------------------------------------------|
| Produit           | Ingestion                                       |            | Pas de données disponibles. Calculé 5 000 mg/kg |
| Oxyde d'aluminium | Cutané                                          |            | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg             |
| Oxyde d'aluminium | Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures) | Rat        | LC50 > 2,3 mg/l                                 |
| Oxyde d'aluminium | Ingestion                                       | Rat        | LD50 > 5 000 mg/kg                              |
| Talc              | Cutané                                          |            | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg             |
| Talc              | Ingestion                                       |            | LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg             |

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

**Corrosion / irritation cutanée**

| Nom               | Organismes | Valeur                          |
|-------------------|------------|---------------------------------|
| Oxyde d'aluminium | Lapin      | Aucune irritation significative |
| Talc              | Lapin      | Aucune irritation significative |

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire**

| Nom               | Organismes | Valeur                          |
|-------------------|------------|---------------------------------|
| Oxyde d'aluminium | Lapin      | Aucune irritation significative |
| Talc              | Lapin      | Aucune irritation significative |

**Sensibilisation de la peau**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Sensibilisation des voies respiratoires**

| Nom  | Organismes | Valeur        |
|------|------------|---------------|
| Talc | Humain     | Non-classifié |

**Mutagénicité cellules germinales**

| Nom               | Route    | Valeur       |
|-------------------|----------|--------------|
| Oxyde d'aluminium | In vitro | Non mutagène |
| Talc              | In vitro | Non mutagène |
| Talc              | In vivo  | Non mutagène |

**Cancérogénicité**

| Nom               | Route      | Organismes | Valeur                                                                                            |
|-------------------|------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Oxyde d'aluminium | Inhalation | Rat        | Non-cancérogène                                                                                   |
| Talc              | Inhalation | Rat        | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une |

|  |  |  |                 |
|--|--|--|-----------------|
|  |  |  | classification. |
|--|--|--|-----------------|

### Toxicité pour la reproduction

#### Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

| Nom  | Route     | Valeur                                             | Organismes | Test résultat        | Durée d'exposition     |
|------|-----------|----------------------------------------------------|------------|----------------------|------------------------|
| Talc | Ingestion | Non classifié pour les effets sur le développement | Rat        | NOAEL<br>1 600 mg/kg | Pendant l'organogénèse |

### Organe(s) cible(s)

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

#### Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

| Nom               | Route      | Organe(s) cible(s)                        | Valeur                                                                                                                 | Organismes | Test résultat        | Durée d'exposition         |
|-------------------|------------|-------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------------|----------------------------|
| Oxyde d'aluminium | Inhalation | pneumoconiosis                            | Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.      | Humain     | NOAEL Non disponible | Exposition professionnelle |
| Oxyde d'aluminium | Inhalation | Fibrose pulmonaire                        | Non-classifié                                                                                                          | Humain     | NOAEL Non disponible | Exposition professionnelle |
| Talc              | Inhalation | pneumoconiosis                            | Une exposition répétée et prolongée à de grandes quantités de poussière de talc peut provoquer des lésions pulmonaires | Humain     | NOAEL Non disponible | Exposition professionnelle |
| Talc              | Inhalation | Fibrose pulmonaire   Système respiratoire | Non-classifié                                                                                                          | Rat        | NOAEL 18 mg/m3       | 113 semaines               |

### Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

**Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.**

### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Non applicable.

## Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

| Matériel | N° CAS | Organisme | Type | Exposition | Test point | Test résultat |
|----------|--------|-----------|------|------------|------------|---------------|
|----------|--------|-----------|------|------------|------------|---------------|

|                   |            |               |                                                                 |           | <b>final</b> |           |
|-------------------|------------|---------------|-----------------------------------------------------------------|-----------|--------------|-----------|
| Oxyde d'aluminium | 1344-28-1  | Poisson       | Expérimental                                                    | 96 heures | LC50         | >100 mg/l |
| Oxyde d'aluminium | 1344-28-1  | Algues vertes | Expérimental                                                    | 72 heures | EC50         | >100 mg/l |
| Oxyde d'aluminium | 1344-28-1  | Puce d'eau    | Expérimental                                                    | 48 heures | LC50         | >100 mg/l |
| Oxyde d'aluminium | 1344-28-1  | Algues vertes | Expérimental                                                    | 72 heures | NOEC         | >100 mg/l |
| Talc              | 14807-96-6 | N/A           | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A       | N/A          | N/A       |

## 12.2 Persistance et dégradabilité:

| Matériel          | N° CAS     | Type de test                             | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|-------------------|------------|------------------------------------------|-------|--------------|---------------|-----------|
| Oxyde d'aluminium | 1344-28-1  | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A   | N/A          | N/A           | N/A       |
| Talc              | 14807-96-6 | Données non disponibles ou insuffisantes | N/A   | N/A          | N/A           | N/A       |

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

| Matériel          | CAS N°     | Type de test                                                    | Durée | Type d'étude | Test résultat | Protocole |
|-------------------|------------|-----------------------------------------------------------------|-------|--------------|---------------|-----------|
| Oxyde d'aluminium | 1344-28-1  | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A   | N/A          | N/A           | N/A       |
| Talc              | 14807-96-6 | Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification | N/A   | N/A          | N/A           | N/A       |

## 12.4. Mobilité dans le sol:

Pas de donnée de test disponible

## 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ne s'applique pas.

## 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ne s'applique pas.

## 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

# 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

## 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Le substrat abrasé doit être pris en compte comme facteur dans la méthode d'élimination de ce produit. Éliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une

installation d'incinération de déchets autorisée La destruction adéquate peut nécessiter l'utilisation de carburant supplémentaire pendant les procédés d'incinération. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

**Code déchets EU (produit tel que vendu)**

16 03 04

Déchets d'origine minérale autres que ceux visés à la rubrique 16 03 03

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Non classé dangereux pour le transport

|                                                                                      | <b>Transport routier<br/>(ADR)</b>                                           | <b>Transport aérien (IATA)</b>                                               | <b>Transport maritime<br/>(IMDG)</b>                                         |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| <b>14.1 Numéro ONU ou<br/>numéro d'identification</b>                                | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>14.2 Désignation officielle de<br/>transport de l'ONU</b>                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>14.3 Classe(s) de danger<br/>pour le transport</b>                                | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>14.4 Groupe d'emballage</b>                                                       | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>14.5 Dangers pour<br/>l'environnement</b>                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>14.6 Précautions spéciales<br/>pour l'utilisateur</b>                             | Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations | Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations |
| <b>14.7 Transport maritime en<br/>vrac conformément aux<br/>instruments de l'OMI</b> | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>Température de régulation</b>                                                     | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>Température critique</b>                                                          | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>Code de classification ADR</b>                                                    | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |
| <b>Code de ségrégation IMDG</b>                                                      | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         | Pas de données de tests disponibles.                                         |

Veillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## **15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**

### **15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange**

#### **Statut des inventaires**

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

#### **DIRECTIVE 2012/18/UE**

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Aucun

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Aucun

#### **Règlement (EU) No 649/2012**

Aucun produit chimique répertorié

### **15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique**

## **16. AUTRES INFORMATIONS**

#### **Raison de la révision:**

Aucune information sur la révision n'est disponible

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volumes des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

**Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site [www.3m.fr](http://www.3m.fr)**